

EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-11A VERS RIV. DU NORD Qp(2ans) = 153,8 l/s

EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-12A VERS RIV. DU NORD Qp(2ans) = 20,3 l/s

EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-12B VERS RIV. DU NORD Qp(2ans) = 107,8 l/s

EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-13A VERS RIV. DU NORD Qp(2ans) = 271,2 l/s

EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-14 VERS BASSIN Qp(2ans) = 196,1 l/s

EXUTOIRE DU BASSIN P-LA-13B VERS RIV. DU NORD Qp(2ans) = 30,2 l/s

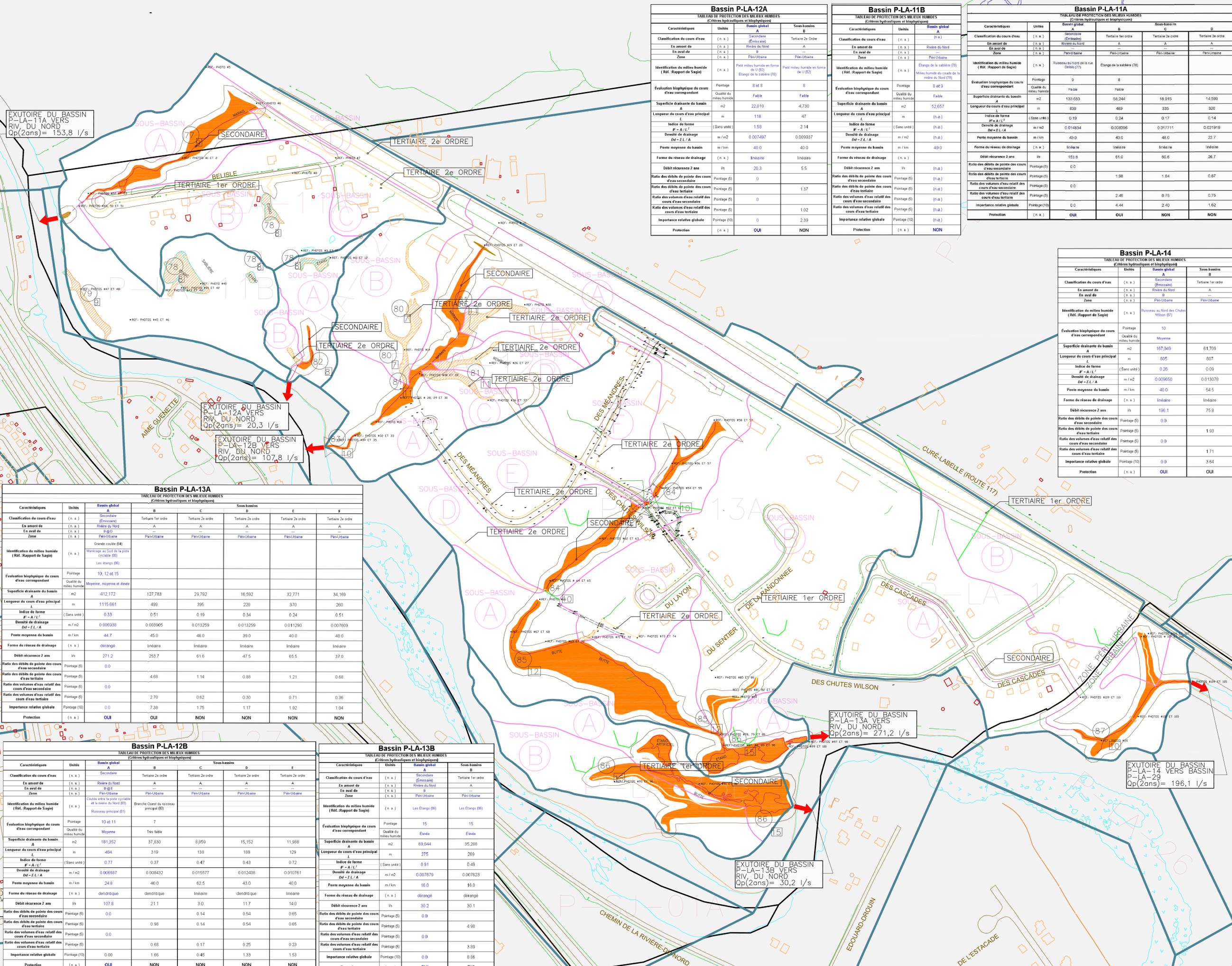


TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)		
Caractéristiques	Unités	Bassin global
Classification du cours d'eau	(n.a.)	Secondaire (Emissaire)
En amont de	(n.a.)	Rivière du Nord
En aval de	(n.a.)	B
Zone	(n.a.)	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	(n.a.)	Petit milieu humide en forme de U (B2)
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage	8 et 8
Superficie drainante du bassin A	m ²	22,010
Longueur du cours d'eau principal L	m	118
Indice de forme F = A / L ²	(Sans unité)	1,58
Densité de drainage Dd = ZL/A	m/m ²	0,007497
Pente moyenne du bassin	m/km	40,0
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	linéaire
Débit récurrence 2 ans	l/s	20,3
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	1,37
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	1,02
Importance relative globale	Pointage (10)	0
Protection	(n.a.)	OUI

TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)		
Caractéristiques	Unités	Bassin global
Classification du cours d'eau	(n.a.)	(n.a.)
En amont de	(n.a.)	Rivière du Nord
En aval de	(n.a.)	B
Zone	(n.a.)	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	(n.a.)	Étang de la sablière (78)
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage	8 et 9
Superficie drainante du bassin A	m ²	52,657
Longueur du cours d'eau principal L	m	118
Indice de forme F = A / L ²	(Sans unité)	(n.a.)
Densité de drainage Dd = ZL/A	m/m ²	(n.a.)
Pente moyenne du bassin	m/km	40,0
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	linéaire
Débit récurrence 2 ans	l/s	(n.a.)
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	(n.a.)
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	(n.a.)
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	(n.a.)
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	(n.a.)
Importance relative globale	Pointage (10)	(n.a.)
Protection	(n.a.)	NON

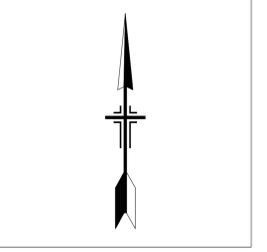
TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)				
Caractéristiques	Unités	Bassin global	Sous-bassins	
Classification du cours d'eau	(n.a.)	Secondaire (Emissaire)	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre
En amont de	(n.a.)	Rivière du Nord	A	A
En aval de	(n.a.)	B	B	B
Zone	(n.a.)	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	(n.a.)	Ruisseau du Nord de la rue Labelle (77)	Étang de la sablière (78)	
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage	9	8	
Superficie drainante du bassin A	m ²	133,603	58,244	18,915
Longueur du cours d'eau principal L	m	839	489	335
Indice de forme F = A / L ²	(Sans unité)	0,19	0,24	0,17
Densité de drainage Dd = ZL/A	m/m ²	0,014934	0,009396	0,017111
Pente moyenne du bassin	m/km	40,0	40,0	48,0
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	linéaire	linéaire	linéaire
Débit récurrence 2 ans	l/s	153,8	61,0	50,6
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0		
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)		1,98	1,64
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0		
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)		2,48	0,75
Importance relative globale	Pointage (10)	0,0	4,44	2,40
Protection	(n.a.)	OUI	OUI	NON

TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)			
Caractéristiques	Unités	Bassin global	Sous-bassin
Classification du cours d'eau	(n.a.)	Secondaire (Emissaire)	Tertiaire 1er ordre
En amont de	(n.a.)	Rivière du Nord	A
En aval de	(n.a.)	B	B
Zone	(n.a.)	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	(n.a.)	Ruisseau au Nord des Chutes Wilson (87)	
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage	10	
Superficie drainante du bassin A	m ²	167,049	61,709
Longueur du cours d'eau principal L	m	805	807
Indice de forme F = A / L ²	(Sans unité)	0,26	0,09
Densité de drainage Dd = ZL/A	m/m ²	0,009650	0,013078
Pente moyenne du bassin	m/km	40,0	54,5
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	linéaire	linéaire
Débit récurrence 2 ans	l/s	196,1	75,8
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0	
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)		1,93
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0	
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)		1,71
Importance relative globale	Pointage (10)	0,0	3,64
Protection	(n.a.)	OUI	OUI

TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)						
Caractéristiques	Unités	Bassin global	Sous-bassins			
Classification du cours d'eau	(n.a.)	Secondaire (Emissaire)	Tertiaire 1er ordre	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre
En amont de	(n.a.)	Rivière du Nord	A	A	A	A
En aval de	(n.a.)	B@D	B	B	B	B
Zone	(n.a.)	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	(n.a.)	Grande cuvette (84)	Mariage au Sud de la piste cyclable (85)	Les étangs (86)		
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage	10, 12 et 15				
Superficie drainante du bassin A	m ²	412,172	127,783	29,792	16,592	32,771
Longueur du cours d'eau principal L	m	1115,081	499	395	220	370
Indice de forme F = A / L ²	(Sans unité)	0,33	0,51	0,19	0,34	0,24
Densité de drainage Dd = ZL/A	m/m ²	0,006938	0,003905	0,013259	0,013259	0,007609
Pente moyenne du bassin	m/km	44,7	45,0	46,0	39,0	40,0
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	dérangé	linéaire	linéaire	linéaire	linéaire
Débit récurrence 2 ans	l/s	271,2	253,7	61,6	47,5	65,5
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0				
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)		4,68	1,14	0,88	1,21
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0				
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)		2,70	0,62	0,30	0,71
Importance relative globale	Pointage (10)	0,0	7,38	1,75	1,17	1,92
Protection	(n.a.)	OUI	OUI	NON	NON	NON

TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)					
Caractéristiques	Unités	Bassin global	Sous-bassins		
Classification du cours d'eau	(n.a.)	Secondaire	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre	Tertiaire 2e ordre
En amont de	(n.a.)	Rivière du Nord	A	A	A
En aval de	(n.a.)	B@E	B	B	B
Zone	(n.a.)	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	(n.a.)	Cuvette entre la piste cyclable et la rivière du Nord (83)	Branche Ouest du ruisseau principal (80)		
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage	10 et 11	7		
Superficie drainante du bassin A	m ²	181,352	37,830	8,859	15,152
Longueur du cours d'eau principal L	m	494	319	138	188
Indice de forme F = A / L ²	(Sans unité)	0,77	0,37	0,47	0,43
Densité de drainage Dd = ZL/A	m/m ²	0,006437	0,003432	0,015677	0,012408
Pente moyenne du bassin	m/km	24,8	40,0	62,5	43,0
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	dendritique	dendritique	linéaire	dendritique
Débit récurrence 2 ans	l/s	107,8	21,1	3,0	11,7
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0			
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)		0,98	0,14	0,54
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0			
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)		0,68	0,17	0,25
Importance relative globale	Pointage (10)	0,00	1,66	0,45	1,33
Protection	(n.a.)	OUI	NON	NON	NON

TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)			
Caractéristiques	Unités	Bassin global	Sous-bassin
Classification du cours d'eau	(n.a.)	Secondaire (Emissaire)	Tertiaire 1er ordre
En amont de	(n.a.)	Rivière du Nord	A
En aval de	(n.a.)	B	B
Zone	(n.a.)	Péri-Urbaine	Péri-Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	(n.a.)	Les Étangs (86)	Les Étangs (86)
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage	15	15
Superficie drainante du bassin A	m ²	69,044	65,288
Longueur du cours d'eau principal L	m	275	269
Indice de forme F = A / L ²	(Sans unité)	0,91	0,49
Densité de drainage Dd = ZL/A	m/m ²	0,007879	0,007623
Pente moyenne du bassin	m/km	16,0	16,0
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	dérangé	dérangé
Débit récurrence 2 ans	l/s	30,2	30,1
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0	
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)		4,98
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	0,0	
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)		3,89
Importance relative globale	Pointage (10)	0,0	8,88
Protection	(n.a.)	OUI	OUI



NOTE: LES DÉBITS DE POINTE ENTRANT AU BASSIN ET AUX BASSINS VERSANTS, ONT ÉTÉ CALCULÉS EN FONCTION DE LEUR BASSIN VERSANT PROPRE. LA MÉTHODE UTILISÉE POUR CALCULER LE DÉBIT DE POINTE, EST LA MÉTHODE RATIONNELLE. CETTE MÉTHODE SOUS-ÉSTIME L'APPLICATION DE RÈGLES STRICTES ET INDIVIDUELLES DE CE FAIT. LES DÉBITS DE POINTE DE BASSINS CUMULATIFS PROVENANT DE BASSIN EN L'UNE, NE PEUVENT ÊTRE ADDITIONNÉS. LA DÉTERMINATION DU DÉBIT DE POINTE D'UN COURS D'EAU COLLECTEUR, EST FAITE EN FONCTION DE L'OPTIMISATION DE SON BASSIN VERSANT GLOBAL. CETTE OPTIMISATION, PROCÉDURE IRRÉVERSIBLE À LA MÉTHODE RATIONNELLE, DÉTERMINE UN DÉBIT DE POINTE INFÉRIEUR AU DÉBIT OBTENU PAR L'ADDITION DE TOUS SES COURS D'EAU VERSANTS.

CETTE VARIATION EST EXPLICABLE PAR LE FAIT QUE LES PETITS BASSINS VERSANTS SONT AFFECTÉS PAR LES PLUIES DE COURTE DURÉE QUI SONT PLUS ÉLEVÉES. DE MÊME QUE LES GRANDS BASSINS VERSANTS SONT AFFECTÉS PAR LES PLUIES DE LONGUE DURÉE, DONT L'INTENSITÉ EST PLUS FAIBLE. EN FAIT, LA DURÉE DE LA PLUIE DÉTERMINANT LE DÉBIT DE POINTE D'UN COURS D'EAU, DOIT ÊTRE ÉGAL AU TEMPS DE CONCENTRATION DE SON BASSIN VERSANT. L'APPLICATION DE CE PRINCIPLE EST OBLIGATOIRE À L'UTILISATION DE LA MÉTHODE RATIONNELLE.

NOTE: DANS LA ZONE AGRO-FORÊSTIÈRE, LES ZONES HUMIDES ET LES COURS D'EAU SONT PROTÉGÉS.

- LÉGENDE
- ZONE AGRO-FORÊSTIÈRE À PROTÉGER
 - ZONE AGRO-FORÊSTIÈRE À PROTÉGER
 - SOUS-BASSIN
 - LIMITE DES SOUS-BASSINS
 - LIMITE BASSIN PRINCIPAL
 - TOPO 5 MÈTRES
 - FOSSE OU COURS D'EAU EN ZONE AGRO-FORÊSTIÈRE
 - FOSSE EN ZONE URBAINE ET PÉRI-URBAINE
 - COURS D'EAU PRIMAIRE
 - COURS D'EAU SECONDAIRE
 - COURS D'EAU TERTIAIRE
 - LIMITE DES LITTORAUX
 - TOURBIÈRE
 - BASSIN RIVERAIN DE PROTECTION
 - ZONE NON-PROTÉGÉE EN ZONE URBAINE ET PÉRI-URBAINE
 - MILEU HUMIDE
 - ZONE LITIGIEUSE
- REF. PHOTO #167 POINT GPS AVEC RÉFÉRENCE PHOTO
- NUMÉRO DE ZONE BIOPHYSIQUE
- POINTAGE BIOPHYSIQUE

No.	REVISION	DATE
-5-	VERSION FINALE	29/05/2007
-4-	REVISION	28/03/2007
-3-	REVISION BANDE RIVERAINE DE PROTECTION	19/10/2006
-2-	REVISION POUR MODÈLE	26/06/2006
-1-	ADJOUT DE NUMÉRO DE ZONE BIOPHYSIQUE	15/02/2006

TEL QUE CONSTRUIT
CONSTRUCTION
SOUSSION
PERMIS
APPROBATION
PRÉLIMINAIRE
ÉMISS POUR



PROJET: PLAN DE PROTECTION DES COURS D'EAU

CLIENT: VILLE DE SAINT-JÉRÔME

TITRE: BASSINS P-LA-11 À P-LA-14

DISCIPLINE: GÉNIE CIVIL
PRÉPARÉ PAR: V. FAUCHER
VÉRIFIÉ PAR: F. ROCHETTE, Ing.
DATE: JUIN 2005
ÉCHELLE: 1:2000
DOSSIER: M7416-00
No. DESSIN: 12 DE 23
REV: 3